

# Région Île de France

## *PROJET DE BUDGET 2019*

## CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE

### INVESTISSEMENT

**Chapitre 900 - Services généraux**  
02 - Administration générale

### FONCTIONNEMENT

**Chapitre 930 - Services généraux**  
02 - Administration générale  
**Chapitre 934 - Développement social et santé**  
40 - Services communs  
**Chapitre 935 - Aménagement des territoires**  
51 - Politique de la ville

## ANNEXE 2



# SOMMAIRE

<b>LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019 .....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019 .....</b>	<b>7</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>8</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>12</b>
<b>ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018 .....</b>	<b>22</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>23</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>26</b>



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Le budget 2019 de la délégation *Citoyenneté Vie associative* s'inscrit pleinement dans la démarche Région solidaire initiée en 2016 et amplifie les approches nouvelles de l'intervention régionale dans ces champs d'action ; les années 2016 à 2018 ont constitué le premier acte d'une politique globale et cohérente qui trouve sa pleine expression en 2019. L'année 2018 a en effet été marquée par le vote d'un rapport cadre « Région Île-de-France, Région solidaire », par délibération n° CR 2018-024 du 3 juillet 2018.

Dans ce cadre, la Région ambitionne de soutenir **le développement des solidarités de proximité** au travers de réseaux solidaires, de renforcer son **soutien aux têtes de réseau associatives et aux fédérations d'éducation populaire** pour leur action en direction des associations membres, afin de rendre l'action locale plus efficace et mieux coordonnée, mais également d'apporter son **soutien à la structuration de la vie associative**.

Cette ambition s'est traduite, en premier lieu, par l'adoption d'un nouveau règlement d'intervention « soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux ». Ce règlement prévoit la possibilité de soutenir des initiatives favorisant la citoyenneté active et de nouer des partenariats renforcés avec des structures d'envergure régionale présentant des projets au fort impact sur le territoire francilien et appuyé sur un réseau d'acteurs locaux dans une perspective pluriannuelle.

Dans une Région Ile-de-France qui compte près de 220 000 associations et plus de 2 millions de bénévoles, le focus est également porté, via une nouvelle aide, au développement de la vie associative francilienne par une attention particulière à ses processus de structuration et à l'encouragement à la « professionnalisation » et à la valorisation du bénévolat. Seront ainsi soutenus des projets visant, entre autres, la mutualisation de moyens d'actions et de moyens, la coopération inter-associative, l'accompagnement et les conseils aux projets associatifs ou encore des plans de formation des bénévoles. En 2019, une nouvelle aide sera apportée au quotidien de la vie associative (développement de nouveaux territoires, organisations, information, expérimentation, mutualisation, coopération...) et à la meilleure insertion des bénévoles à la vie associative par des actions de formation et d'accompagnement.

De façon complémentaire et dans une logique de déploiement des solidarités régionales, l'engagement des jeunes est particulièrement encouragé. Afin de promouvoir la citoyenneté et les parcours bénévoles des jeunes, la Région et le Conseil régional des jeunes proposent la création d'une nouvelle « Option Engagement » s'insérant dans le parcours scolaire obligatoire des élèves. Cette option aurait vocation à être développée à l'échelle régionale dans le cadre d'un partenariat privilégié avec L'Education nationale et la Croix-Rouge française. Le Conseil régional des Jeunes sera également sollicité spécifiquement afin de concentrer son action sur cette thématique en direction des lycéens.

Dans une logique de cohésion territoriale, de valorisation des meilleurs exemples et afin d'insuffler une dynamique francilienne partagée de grande ampleur, une mesure nouvelle crée enfin les « **Victoires franciliennes de la Solidarité** » qui viennent récompenser les projets citoyens particulièrement innovants et transférables.

L'ensemble de ces mesures de « **Soutien aux réseaux solidaires, associations et bénévolat** » représente en 2019 un engagement en fonctionnement à hauteur de **0,840 M€**.

Un budget de **0,200 M€** doit par ailleurs permettre de soutenir les grands acteurs de la Solidarité dans leurs projets d'investissement.

L'année 2019 sera également marquée par un renforcement des actions en faveur des quartiers populaires, dans la droite ligne de la délibération n° CR 2017-93 et de la réaffirmation du **tryptique Mixité-Réussite-Autorité**. Les actions des associations dans les communes défavorisées et dans les territoires ruraux seront soutenues autour des thématiques du renforcement de la cohésion sociale et territoriale, de la défense des valeurs de la République et de la citoyenneté et de la place des femmes dans l'espace public. Le **partenariat conclu avec Bleu Blanc Zèbre**, dans la continuité des partenariats signés avec les grands acteurs de la solidarité, mettra notamment l'accent, dans 20

territoires, sur la lutte contre le décrochage scolaire et l'insertion professionnelle. Un second, conclu avec l'association Quatre-vingt-treize lettres, vise à sensibiliser à l'importance de la lecture, de l'écriture et des connaissances générales de bases, au travers par exemple de dictées géantes dont certaines seront organisées dans les îles de loisirs. Mises en place autour de trois mots d'ordres (citoyenneté, cohésion et jeunesse), 30 actions de proximité basées sur des animations sportives et citoyennes coordonnées par des policiers bénévoles, seront par ailleurs reconduites dans le cadre d'un partenariat avec l'association "Raid aventure organisation". Au total, **2,000 M€** sont proposés pour soutenir ces actions associatives de soutien scolaire et à la fonction parentale, d'aide à la maîtrise de la langue ou encore d'insertion.

La politique régionale volontariste de **lutte contre les violences faites aux femmes et les discriminations** sera poursuivie, donnant la priorité, en parallèle des actions d'accompagnement, aux actions judiciaires et prenant en compte les nouvelles formes de violences faites aux femmes. Il est proposé une dotation de **0,700 M€**, en augmentation par rapport au BP 2018, pour soutenir des projets de lutte contre les violences faites aux femmes, contre toutes les discriminations et en faveur de l'égalité femmes-hommes.

L'accueil et l'hébergement des **jeunes en rupture familiale** fera l'objet d'une attention particulière ; **0,300 M€** en investissement permettront de soutenir des projets afin d'offrir un plus grand nombre de places d'accueil.

La mise en valeur, la diffusion et le respect de la laïcité et des **valeurs de la République** restent une priorité de l'action régionale et traversent l'ensemble des axes d'intervention. Cet engagement régional de tout premier ordre trouve sa pleine expression dans le prolongement des différentes délibérations cadres votées en 2016 et 2017 et dans le déploiement du programme de formations à la prévention de la radicalisation de référents et de formateurs des mouvements sportif et d'éducation populaire, et de sensibilisation des collectivités territoriales. **Le soutien à la citoyenneté et aux valeurs de la République** est ainsi proposé avec une dotation de **0,750 M€**.

Pour le reste, l'action régionale de la **Délégation Citoyenneté Vie associative** se situe dans la continuité des années précédentes qu'il s'agisse de son soutien aux radios locales à hauteur de **0,300 M€** ou de l'aide apportée au **Centre Hubertine Auclert** qui se poursuivra en 2019, ainsi qu'à **l'Observatoire régional des violences faites aux femmes** intégré en son sein. L'organisme pourra mettre en place un plan d'actions concerté en lien avec les orientations régionales. Il est proposé à ce titre une dotation de **0,600 M€** en 2019.

# **1ère PARTIE :**

## **LES PROPOSITIONS POUR 2019**

## **INVESTISSEMENT**

# **PROJET DE BUDGET 2019**

## **RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
<b>900 - Services généraux</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<b>Projets de territoires Jeunesse et Développement social</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
HP021-005				
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	0,200		0,200	
Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale	0,300	0,300	0,300	0,300
Soutien aux grands acteurs de la solidarité		0,200		0,200
<b>TOTAL</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
HP	0,500	0,500	0,500	0,500

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 900 - Services généraux</b>	0,500
<b>Sous fonction 02 - Administration générale</b>	0,500
<b>Code fonctionnel 021 - Conseil régional</b>	0,500
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,500
<b>TOTAL</b>	<b>0,500</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 900 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 021 - Conseil régional

**Programme : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**

#### **Action : Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale**

Une dotation de **0,300 M€** en autorisations de programme et de **0,300 M€** en crédits de paiement permettra de soutenir en investissement des actions efficaces et innovantes d'organismes engagés dans l'hébergement temporaire des jeunes en rupture familiale, notamment en raison de leur identité ou orientation sexuelle, pour leur permettre d'acquérir stabilité, autonomie et indépendance. Cette action s'inscrit dans le cadre du dispositif régional adopté par délibération n° CR 100-16 du 22 septembre 2016, modifiée par délibération n° CP 2018-428 du 17 octobre 2018.

#### **Action : Soutien aux grands acteurs de la solidarité**

Cette action sera dotée à hauteur de **0,200 M€** en autorisations de programme et de **0,200 M€** en crédits de paiement. Dans une perspective de promotion des solidarités actives, la Région a réaffirmé, lors du vote du rapport-cadre « Région Île-de-France, Région solidaire », sa volonté d'amplifier sa politique de contractualisation de partenariats conduits avec de grands opérateurs de solidarité en Ile-de-France. Pour renforcer cette démarche de partenariat avec le tissu associatif, le soutien de la Région solidaire s'enrichit, au travers de la présente action, d'un accompagnement des besoins des associations en investissement sur des projets structurants et innovants.

## **FONCTIONNEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2019**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
<b>930 - Services généraux</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>
<b>Jeunesse et vie associative</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>	<b>2,600</b>	<b>2,500</b>
	<i>HP021-005</i>			
Billet deuil	0,050	0,050	0,050	0,050
Citoyenneté et valeurs de la République	0,750	0,750	0,750	0,750
Lutte contre les discriminations	0,600	0,700	0,600	0,700
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	0,250	0,050	0,250	0,050
Engagement et solutions numériques	0,050	0,050	0,050	0,050
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	0,300	0,300	0,300	0,300
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	0,600	0,600	0,600	0,600
<b>934 - Développement social et santé</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>
<b>40 - Services communs</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>
<b>Développement de la vie associative</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>	<b>0,900</b>	<b>0,840</b>
	<i>HP40-001</i>			
Soutien aux réseaux solidaires , associations et bénévolat	0,450	0,840	0,450	0,840
Soutien aux fédérations et têtes de réseaux jeunesse	0,450		0,450	
<b>935 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
<b>51 - Politique de la ville</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
<b>Actions Politique de la Ville</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
	<i>HP51-003</i>			
Actions Politique de la Ville	2,000	2,000	2,000	2,000
<b>TOTAL</b>	<b>5,500</b>	<b>5,340</b>	<b>5,500</b>	<b>5,340</b>
	HP	5,500	5,340	5,500
				5,340

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 930 - Services généraux</b>	<b>2,500</b>
<b>Sous fonction 02 - Administration générale</b>	<b>2,500</b>
<b>Code fonctionnel 021 - Conseil régional</b>	<b>2,500</b>
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,030
6226 : Honoraires	0,005
6234 : Réceptions	0,005
62878 : A des tiers	0,005
65738 : Organismes publics divers	0,005
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	2,450
<b>CHAPITRE 934 - Développement social et santé</b>	<b>0,840</b>
<b>Sous fonction 40 - Services communs</b>	<b>0,840</b>
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,840
<b>CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>
<b>Sous fonction 51 - Politique de la ville</b>	<b>2,000</b>
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	2,000
<b>TOTAL</b>	<b>5,340</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 930 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 021 - Conseil régional

##### Programme : Jeunesse et vie associative

###### Action : Billet deuil

Il est proposé de doter cette action à hauteur de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, suite à la signature de conventions partenariales avec trois Régions et Collectivités Territoriales (Guadeloupe, Guyane et Réunion) dans le cadre du rapport n° CR 2018-040 du 22 novembre 2018. La Région s'engage à agir pour la continuité territoriale et soutiendra, à ce titre, l'aide aux transports pour les résidents d'Outre-mer originaires des Régions signataires, en cas de décès d'un proche.

###### Action : Citoyenneté et valeurs de la République

L'action régionale en matière de citoyenneté sera dotée en 2019 de **0,750 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement. Cette affectation sera mobilisée, d'une part, pour accompagner la poursuite du programme de prévention de radicalisation, et notamment des actions de formations de référents et de formateurs au profit des mouvements sportifs et d'éducation populaire, et d'actions de sensibilisation en faveur des collectivités.

D'autre part, elle permettra d'organiser ou de soutenir des actions au titre des expressions citoyennes, destinées à favoriser le vivre ensemble et le partage des cultures et traditions, dont le concours Chanté Nwel de la Région Île-de-France, la transmission de savoirs et de savoir-faire, la collecte et la diffusion de mémoires franciliennes ou encore la transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité.

###### Action : Lutte contre les discriminations

Une dotation de **0,700 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement sera allouée à des actions associatives visant, d'une part, à lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité femmes-hommes (CR 100-16 du 22 septembre 2016), suivant cinq priorités que sont l'emploi, la formation, le logement, l'atteinte aux biens et aux personnes et le sport.

Par ailleurs, la lutte contre les violences faites aux femmes (CR 167-16 du 13 octobre 2016) restera un axe fort de la politique régionale.

Les deux appels à projets issus de ces dispositifs permettront de soutenir une cinquantaine de projets en 2019, incluant des actions de prévention, des accompagnements sociaux, psychologiques et juridiques mais également des actions de testing et judiciaires.

###### Action : Projets de territoires Jeunesse et Développement social

Cette action, dotée à hauteur de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, appuiera l'élaboration d'une nouvelle intervention régionale en faveur de l'engagement des jeunes et des citoyens.

###### Action : Engagement et solutions numériques

Cette dotation, d'un montant de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, visera à la suite de l'adoption du rapport cadre « Région Île-de-France, Région Solidaire », à mobiliser les outils de communication de la Région et développer, si besoin, un projet numérique pour valoriser les associations et les différentes formes d'engagement sur le territoire francilien.

## Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF

L'appui régional aux radios associatives sera doté à hauteur de **0,300 M€** en autorisations d'engagement et de **0,300 M€** en crédits de paiement. Ces dotations permettront de financer 21 structures qui émettent en Ile-de-France sur leurs missions de communication sociale de proximité s'intégrant aux nouvelles priorités régionales. Ces radios associatives franciliennes contribueront à :

- mener une communication de proximité, notamment sur les sujets concernant les questions de jeunesse, de citoyenneté ou encore sportives ;
- informer leurs auditeurs des actions et dispositifs régionaux notamment les actions en faveur de la jeunesse, de l'apprentissage, du sport, de la culture et de la formation professionnelle ;
- diffuser, en s'appuyant sur un partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, des informations et reportages concernant les manifestations et événements sportifs franciliens ;
- participer à l'effort régional mené en matière de prévention de la radicalisation, de lutte contre les discriminations et de défense des valeurs de la République.

## Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF

Le **Centre Hubertine Auclert**, organisme associé également chargé du pilotage de l'observatoire régional des violences faites aux femmes, bénéficiera d'une subvention globale de fonctionnement de **0,600 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour 2019. Ces crédits permettront la poursuite des actions d'appui aux structures franciliennes en matière d'égalité, de publications et d'organisation de nombreux colloques dans le cadre de sa fonction de pôle ressources, mais également la poursuite des campagnes de communication pour interpeler les jeunes sur la place des femmes, la participation aux travaux sur les JOP2024 et le développement du sport féminin ou encore la production de pistes de réflexion sur l'égalité salariale.

## **934 - Développement social et santé**

### **40 - Services communs**

#### **Programme : Développement de la vie associative**

##### **Action : Soutien aux réseaux solidaires , associations et bénévolat**

Un budget de **0,840 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement sera consacré en 2019 au programme de développement de la vie associative et du bénévolat. Dans le cadre de la délibération « Région Île-de-France, Région solidaire », deux nouveaux règlements d'intervention ont été créés au titre du soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux d'une part, et du soutien régional pour la structuration de la vie associative et du bénévolat en Ile-de-France d'autre part. Au travers de ces deux dispositifs destinés à remplacer le Fonds régional de développement de la vie associative, la Région ambitionne :

- de soutenir le développement des solidarités de proximité venant en complément des solidarités familiales et institutionnelles au travers de réseaux solidaires ;
- de renforcer les fonctions supports auprès des associations locales par une aide spécifique en fonctionnement en faveur des fédérations et têtes de réseaux ;
- de promouvoir la vie associative régionale en soutenant des projets autour de deux axes : la structuration de la vie associative et le développement du bénévolat ;
- de développer des partenariats renforcés avec un maximum de 4 structures.

Au-delà, cette dotation permettra la mise en place d'actions nouvelles, tel que le prix régional « **les Victoires franciliennes de la solidarité** », destiné à valoriser les actions de solidarité et faciliter pour les associations la recherche de cofinancements, notamment via le crowdfunding, ou encore la création d'une option engagement inscrite dans le cursus des lycéens, en partenariat avec la Croix rouge.

## **935 - Aménagement des territoires**

### **51 - Politique de la ville**

#### **Programme : Actions Politique de la Ville**

##### **Action : Actions Politique de la Ville**

Cette action sera dotée de **2,000 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Dans le cadre d'un appel à projet et de développement de partenariats renforcés, la Région soutiendra des projets associatifs correspondant aux trois thématiques suivantes :

- « **Renforcer la cohésion sociale et territoriale** » : soutien scolaire, lutte contre le décrochage, soutien à la fonction parentale, insertion dans le milieu professionnel, maîtrise de la langue française et lutte contre la fracture numérique, développement du lien social ;
- « **Défendre les valeurs de la République et la citoyenneté** » : ateliers, espaces de dialogues, développement de lieux de cycles-débats, actions d'éducation à la citoyenneté, formations, connaissance de l'histoire de France et le renforcement de la relation « Forces de l'ordre-Nation » ;
- « **Favoriser la place des femmes dans l'espace public** » : actions de sensibilisation principalement auprès des jeunes des quartiers, permanences juridiques, lutte contre les violences faites aux femmes, lutte contre le harcèlement ou actions légales contre ceux qui ont des discours et/ou pratiques contraires aux lois et principes d'égalité entre femmes et hommes.

Au travers du partenariat développé avec l'association Bleu Blanc zèbre, la région s'emploiera à accompagner des solutions efficaces dans les quartiers populaires et dans les territoires ruraux, en faveur notamment de l'insertion professionnelle des jeunes et de la lutte contre le décrochage scolaire et à favoriser une meilleure articulation des acteurs. Au-delà, les conventions signées avec les associations "Force des mixités", "Zonzon 93" ou à l'initiative du mouvement sportif, viseront à valoriser les femmes au sein des quartiers, leur donner la parole et favoriser leur leur réappropriation de l'espace public.

Enfin, la participation régionale au soutien des acteurs œuvrant sur la politique de la ville se trouvera également dans ses politiques de droit commun (éducation, formation, logement, insertion, etc.).

# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

## INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
<b>900 - Services généraux</b>						
<b>02 - Administration générale</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,200</b>	<b>0,100</b>	
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,200</b>	<b>0,100</b>	
<b>Projets de territoires Jeunesse et Développement social</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,200</b>	<b>0,100</b>	
<b>HP021-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,300		0,275	0,025		
échéancier des CP sur AP 2019		0,500	0,225	0,175	0,100	
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>	<b>0,200</b>	<b>0,100</b>	
Total des CP sur AP antérieures à 2019	0,300		0,275	0,025		
Total des CP sur AP 2019		0,500	0,225	0,175	0,100	

## FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
<b>930 - Services généraux</b>						
<b>02 - Administration générale</b>	<b>2,967</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>	<b>1,900</b>	<b>1,067</b>	
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>2,967</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>	<b>1,900</b>	<b>1,067</b>	
<b>Jeunesse et vie associative</b>	<b>2,967</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>	<b>1,900</b>	<b>1,067</b>	
<b>HP021-005</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	2,967		1,300	0,900	0,767	
échéancier des CP sur AE 2019		2,500	1,200	1,000	0,300	
<b>934 - Développement social et santé</b>						
<b>40 - Services communs</b>	<b>0,983</b>	<b>0,840</b>	<b>0,840</b>	<b>0,683</b>	<b>0,300</b>	
<b>Développement de la vie associative</b>	<b>0,983</b>	<b>0,840</b>	<b>0,840</b>	<b>0,683</b>	<b>0,300</b>	
<b>HP40-001</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,983		0,500	0,383	0,100	
échéancier des CP sur AE 2019		0,840	0,340	0,300	0,200	
<b>935 - Aménagement des territoires</b>						
<b>51 - Politique de la ville</b>	<b>4,455</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>3,000</b>	<b>1,455</b>	
<b>Actions Politique de la Ville</b>	<b>4,455</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>3,000</b>	<b>1,455</b>	
<b>HP51-003</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	4,455		1,400	2,000	1,055	
échéancier des CP sur AE 2019		2,000	0,600	1,000	0,400	
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>8,405</b>	<b>5,340</b>	<b>5,340</b>	<b>5,583</b>	<b>2,822</b>	
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2019</b>	<b>8,405</b>		<b>3,200</b>	<b>3,283</b>	<b>1,922</b>	
<b>Total des CP sur AE 2019</b>		<b>5,340</b>	<b>2,140</b>	<b>2,300</b>	<b>0,900</b>	

**2ème PARTIE :**

**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>900 - Services généraux</b>	<b>0,500</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,150</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>0,500</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,150</b>
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>0,500</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,150</b>
<b>Projets de territoires Jeunesse et Développement social</b>	<b>0,500</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,150</b>
<i>HP021-005</i>				
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	0,200		0,200	
Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale	0,300	0,300	0,300	0,150
<b>TOTAL</b>	<b>0,500</b>	<b>0,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,150</b>
HP	0,500	0,300	0,500	0,150

# **PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION**

## **900 - Services généraux**

### **02 - Administration générale**

#### **021 - Conseil régional**

**Programme : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**

**Action : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2018, faute de projets éligibles à ces dispositifs.

**Action : Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale**

Au titre du soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale, **0,300 M€** ont été mobilisés en 2018, dans le cadre d'un partenariat spécifique avec l'association le Refuge et du soutien au titre d'un appel à projets.

Une consommation de **0,150 M€** est prévue en crédits de paiement.

## **FONCTIONNEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
<b>930 - Services généraux</b>	<b>2,600</b>	<b>2,392</b>	<b>2,600</b>	<b>2,030</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>2,600</b>	<b>2,392</b>	<b>2,600</b>	<b>2,030</b>
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>2,600</b>	<b>2,392</b>	<b>2,600</b>	<b>2,030</b>
<b>Jeunesse et vie associative</b>	<b>2,600</b>	<b>2,392</b>	<b>2,600</b>	<b>2,030</b>
HP021-005				
Consultation et expression de la jeunesse				0,018
Billet deuil	0,050		0,050	
Citoyenneté et valeurs de la République	0,750	0,576	0,750	0,668
Lutte contre les discriminations	0,600	0,910	0,600	0,520
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	0,250		0,250	
Plateformes d'animation numérique	0,050		0,050	
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	0,300	0,306	0,300	0,218
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	0,600	0,600	0,600	0,606
<b>934 - Développement social et santé</b>	<b>0,900</b>	<b>0,437</b>	<b>0,900</b>	<b>0,452</b>
<b>40 - Services communs</b>	<b>0,900</b>	<b>0,437</b>	<b>0,900</b>	<b>0,452</b>
<b>Développement de la vie associative</b>	<b>0,900</b>	<b>0,437</b>	<b>0,900</b>	<b>0,452</b>
HP40-001				
Vie associative et bénévolat	0,450	0,437	0,450	0,452
Soutien aux fédérations et têtes de réseaux jeunesse	0,450		0,450	
<b>935 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>	<b>1,676</b>	<b>2,000</b>	<b>0,962</b>
<b>51 - Politique de la ville</b>	<b>2,000</b>	<b>1,676</b>	<b>2,000</b>	<b>0,962</b>
<b>Actions Politique de la Ville</b>	<b>2,000</b>	<b>1,676</b>	<b>2,000</b>	<b>0,892</b>
HP51-003				
Actions Politique de la Ville	2,000	1,676	2,000	0,883
Tables locales de quartier				0,009
<b>Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional</b>				<b>0,070</b>
HP51-004				
Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional				0,070
<b>TOTAL</b>	<b>5,500</b>	<b>4,505</b>	<b>5,500</b>	<b>3,444</b>
HP	5,500	4,505	5,500	3,444

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 930 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 021 - Conseil régional

**Programme : Jeunesse et vie associative**

##### **Action : Consultation et expression de la jeunesse**

Une consommation en crédits de paiement de **0,018 M€** est prévue au titre des engagements passés.

##### **Action : Billet deuil**

Dans le cadre de la loi NOTRe, un conventionnement avec le ministère des Outre-mer étant nécessaire pour donner droit à agir à la Région sur un dispositif « d'aide à la mobilité pour les Franciliens touchés par le deuil en Outre-mer », cette action n'a pu donner lieu à des affectations en 2018.

##### **Action : Citoyenneté et valeurs de la République**

**0,576 M€** ont été mobilisés en autorisations d'engagement pour cette action en 2018, répartis comme suit :

a) Le dispositif de « soutien aux expressions citoyennes » a permis le financement de 31 projets associatifs pour un montant d'autorisations d'engagement de **0,480 M€**. Les projets soutenus revêtent plusieurs natures :

- la promotion et l'organisation d'événements d'expressions citoyennes ;
- la transmission de savoirs et de savoir-faire ;
- la collecte et la diffusion de mémoires franciliennes ;
- la transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité ;
- les actions en faveur du souvenir et du lien « Armée Nation ».

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, 6 associations œuvrant en faveur du souvenir et du lien « Armée Nation » ont été soutenues et un partenariat a été mis en place avec la Fédération des clubs de la Défense.

b) Le plan régional de lutte pour la défense de la laïcité, des valeurs de la République et l'engagement dans la prévention de la radicalisation, a bénéficié d'une affectation de **0,040 M€** destinés à la poursuite et au développement du programme de prévention de la radicalisation initié au sein des mouvements sportifs et de la jeunesse et de l'éducation populaire franciliens, mais aussi leur déploiement à destination des collectivités territoriales.

c) L'organisation du concours 2018 « Les Chanté Nwel en Île-de-France », ainsi que le règlement des dotations et prix aux 27 associations participantes et lauréates du concours 2017, ont mobilisé un montant d'autorisations d'engagement de **0,056 M€**.

Il est prévu de consommer **0,668 M€** en crédits de paiement.

##### **Action : Lutte contre les discriminations**

Sur cette action, **0,910 M€** ont été mobilisés en 2018.

Au titre de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, **15 projets associatifs** répondant aux priorités d'intervention (emploi, logement, atteintes aux biens et aux personnes, sport et formation) ont été soutenus à l'issue d'un appel à projets, pour un montant d'autorisations d'engagement de **0,192 M€**. Il a par ailleurs été attribué des subventions à hauteur de **0,045 M€** pour la mise en œuvre de projets pluriannuels portés par trois structures. Une dotation de **0,050 M€** a également permis le renouvellement d'un partenariat spécifique mis en place avec l'association Crèche Baby-Loup. Par ailleurs, une dotation de **0,005 M€** à l'association Le Refuge a permis le financement d'un partenariat spécifique. Un partenariat renforcé en faveur de l'association pour l'information et la prévention de la drépanocytose, à hauteur de **0,050 M€**, a également été mis en

place. Enfin, une réaffectation d'un montant de **0,013 M€** a été rendue nécessaire.

Au titre du soutien à lutte contre les violences faîtes aux femmes, une subvention a été accordée à 24 associations, à la suite d'un appel à projets, pour un montant de **0,238 M€**. La poursuite de projets pluriannuels a été financée à hauteur de **0,050 M€**. Par ailleurs, une aide exceptionnelle en faveur des activités de premier accueil des femmes victimes de violence a été mise en place pour un montant d'autorisation d'engagement de **0,262 M€**.

Enfin, une affectation de **0,005 M€** a permis l'organisation d'un colloque sur l'action régionale en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

La prévision de consommation en crédits de paiement s'élève à **0,520 M€**.

#### **Action : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, la conception d'un nouveau dispositif de soutien aux projets jeunesse nécessitant un travail partenarial fort mettant en adéquation les besoins de terrain, diagnostiqués par les collectivités et les associations franciliennes.

Aucune consommation en crédits de paiement n'est prévue.

#### **Action : Plateformes d'animation numérique**

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, dans l'attente du vote de la nouvelle politique en faveur de la vie associative.

Aucune consommation en crédits de paiement n'est prévue.

#### **Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF**

La dotation 2018 a bénéficié au financement de 21 radios locales franciliennes, éligibles au dispositif (autorisées à émettre par le CSA et émettant sur la bande FM). Le montant total affecté de **0,306 M€** a permis de soutenir les actions de ces radios qui contribuent à mener une communication de proximité, informer leurs auditeurs des actions et dispositifs régionaux, diffuser, en s'appuyant sur un partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, des informations et reportages sur les manifestations et événements sportifs franciliens, participer à l'effort régional mené en matière de prévention de la radicalisation, de lutte contre les discriminations et de défense des valeurs de la République.

Il est prévu de consommer **0,218 M€** en crédits de paiement.

#### **Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF**

**Le Centre Hubertine Auclert** a bénéficié d'une subvention régionale de **0,600 M€** pour 2018, intégrant le financement de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF). Cette enveloppe a permis la réalisation d'un programme d'actions annuel.

Les temps forts de l'année 2018 ont été :

- le renouvellement de la campagne « tu m'aimes, tu me respectes », campagne qui s'adresse aux adolescents pour la prévention des violences dans les premières relations amoureuses et sexuelles présentée le 13 novembre 2017 dans l'hémicycle ;
- une journée de sensibilisation des professionnels franciliens (éducation, jeunesse, social, santé) sur le repérage et l'orientation des jeunes de 15 à 25 ans victimes de violences dans les relations amoureuses et sexuelles ;
- la publication d'une nouvelle étude intitulée « Femmes et espaces publics, pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces loisirs », présentée le 2 octobre 2018 ;
- le lancement d'un nouveau site ressource #stopcybersexisme pour améliorer l'information, la prévention et les conseils aux victimes ;
- l'animation de formations à destination des associations et des collectivités ;
- l'organisation des conférences et de rencontres notamment le cycle de rencontres « femmes et espaces publics » (mixité dans l'espace public, égalité dans les transports, aménagement des espaces de jeux et de loisirs) ;
- l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du concours « ton court pour l'égalité » avec le Comité ONU Femmes France et le Pôle Egalité Femmes-Hommes de l'université Paris Diderot qui a récompensé quatre courts

métrages réalisés par des jeunes de 18 à 25 ans sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations sexistes et contre les stéréotypes, notamment le numérique.

La prévision de consommation en crédits de paiement s'établit à **0,606 M€**.

## **934 - Développement social et santé**

### **40 - Services communs**

#### **Programme : Développement de la vie associative**

##### **Action : Vie associative et bénévolat**

Cette action a donné lieu à l'affectation de **0,437 M€** en autorisations d'engagement en 2018.

Le Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) a ainsi bénéficié à 9 projets associatifs :

- 4 projets portés par des fédérations et têtes de réseaux jeunesse, dans le cadre de projets pluriannuels, pour un montant de 0,100 M€ ;
- 4 projets de formation et/ou d'accompagnement d'associations franciliennes affiliées en réseau, pour un montant de 0,082 M€ ;
- la 2<sup>ème</sup> année du programme biennal « Réseau francilien des élus solidaires » soutenu à hauteur de 0,035 M€.

Dans le cadre de la délibération n° CR 2018-024 du 3 juillet 2018 « Région Île-de-France, Région solidaire », deux nouveaux règlements d'intervention ont été adoptés au titre du soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux d'une part, et du soutien régional pour la structuration de la vie associative et du bénévolat en Ile-de-France d'autre part. Ces deux dispositifs remplaceront à terme celui du Fonds Régional de Développement de la Vie Associative. Cinq projets associatifs ont bénéficié du soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux pour un montant de 0,220 M€ :

- 4 projets portés par des fédérations et têtes de réseaux, pour un montant de 0,120 M€ ;
- 1 partenariat renforcé avec l'association Bleu Blanc Zèbre pour un montant de 0,100 M€.

Une consommation de **0,452 M€** est prévue en crédits de paiement.

##### **Action : Soutien aux fédérations et têtes de réseaux jeunesse**

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, toutes les dépenses ayant été imputées sur l'action « vie associative et bénévolat » en vue de la fusion des deux lignes budgétaires en 2019.

Aucune consommation de crédits de paiement n'est prévue.

## **935 - Aménagement des territoires**

### **51 - Politique de la ville**

#### **Programme : Actions Politique de la Ville**

##### **Action : Actions Politique de la Ville**

Cette action a donné lieu à l'affectation de **1,676 M€** en autorisation d'engagement en 2018 se décomposant comme suit :

- un montant de **1,521 M€** voté au profit de **107** associations à l'issue d'un appel à projets, suivant les trois axes d'intervention adoptés dans le cadre du rapport CR 93-17 du 18 mai 2017 « une politique de la ville rénovée » :

- « Renforcer la cohésion sociale et territoriale » ;
- « Défendre les valeurs de la République et la citoyenneté » ;
- « Favoriser la place des femmes dans l'espace public ».

- trois partenariats spécifiques conclus pour un montant total de **0,150 M€** :

- avec l'association **Raid Aventure Organisation** pour une durée de trois ans afin de renforcer le lien entre les jeunes, leur environnement et les forces de l'ordre, au travers de villages citoyens implantés au cœur des quartiers ;

- avec l'association **Quatre-vingt-treize lettres** pour le développement d'un programme autour des mots, destiné à favoriser le goût de l'écriture et la maîtrise de la langue ;

- avec l'association **Bleu Blanc Zèbre**, pour l'organisation du Tour régional des solutions, dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat signé avec l'association suite à l'adoption de la délibération n° CR 2018-024 du 3 juillet 2018 « Région Île-de-France, Région solidaire».

- une affectation de **0,005 M€** pour l'organisation d'un évènement de lancement et de mobilisation des acteurs dans le cadre du partenariat signé avec l'association Bleu blanc zèbre.

Il est prévu de consommer **0,883 M€** en crédits de paiements sur cette action. La refonte du dispositif du soutien en faveur des quartiers populaires, intervenue en cours d'année 2017, a généré une diminution des affectations d'autorisations d'engagement 2017 avec des répercussions sur la consommation des crédits de paiement 2018. Ce fléchissement correspond à l'année de mise en place du dispositif devrait être gommé l'année suivante.

##### **Action : Tables locales de quartier**

Une dépense de **0,009 M€** est prévue en crédits de paiement au titre des engagements passés.

#### **Programme : Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional**

##### **Action : Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional**

La consommation 2018 en crédits de paiement au titre des engagements antérieurs est prévue à hauteur de **0,070 M€**.